

Rapport d'activité 2005

Rendez-vous est donné le samedi 8 avril dernier à la salle du Musée du village d'Yvoire pour la 121^e Assemblée Générale de la SISL. Cette manifestation, ainsi que le repas et la soirée qui suivent, marquent le point de départ de la prochaine Fête Centrale du week-end des 15 et 16 juillet prochains à Yvoire.

Invité d'honneur cette année, le Contre-amiral M. François CELERIER, Inspecteur Général pour la Manche, représente le Vice-amiral M. Yves LAGANE, nouveau Président de la SNSM. Après avoir salué et remercié la présence de toute une série d'invités, en particulier le Sous-préfet de Haute-Savoie M. Jean-Yves MORACCHINI ainsi que le Maire d'Yvoire M. Jean-Claude FERT, c'est avec une minute de silence en mémoire des disparus durant l'année 2005 que notre Président, Michel DETREY, a débuté cette Assemblée Générale.

L'EFFECTIF

annoncé par les sections est en hausse de 8 unités, soit 2284 membres, dont environ 900 actifs en opération. Une stabilité réjouissante à l'heure où le bénévolat ne fait plus recette et est entravé par des contraintes et des lois que nous ne maîtrisons pas toujours. Le recrutement n'est pas facile, mais la diversité de nos activités devrait offrir aux jeunes un choix assez grand pour les intéresser. Des solutions existent, certaines sections les ont trouvées, d'autres les cherchent, mais il est important pour l'avenir de la SISL de recruter encore et toujours.

LE COMITE CENTRAL

C'est en moyenne tous les deux mois, à dates fixes, que le Comité central se rencontre afin de gérer les affaires courantes de la société. Cet échéancier n'est toutefois qu'un petit aperçu de nos réunions : en effet, le volume de choses diverses à traiter est devenu si important que chacun d'entre-nous, Président de Commission ou non, est contraint de multiplier les séances et les contacts de toutes sortes, afin de pouvoir répondre au mieux à toutes les sollicitations des sections. Dans la mesure de ses possibilités et de son temps disponible, le Président central participe à ces réunions.

Devant cet aspect des choses, je ne peux que me réjouir d'être entouré de collègues bénévoles et dévoués à la cause du sauvetage, qui ne ménagent pas leur peine pour m'aider à gérer au mieux notre société. Il n'est pas toujours facile de répondre aux attentes de chacun, mais je reste persuadé que les membres du Comité le font au mieux.

SITUATION FINANCIERE

Les comptes font état, cette année, d'un bénéfice de CHF. 1'565,77 francs. Les organes de contrôle, soit la Commission financière permanente et les sections vérificatrices des comptes, ont donné décharge à la caissière. Notre situation reste saine, ceci grâce à une gestion rigoureuse de notre secteur financier, et aussi à l'excellente collaboration des sections.

Merci à toutes ces personnes qui ont rempli leur tâche, permettant ainsi un bon fonctionnement de notre société.

LES INSPECTIONS ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

La lecture des rapports des inspecteurs fait ressortir l'aptitude générale des embarcations à être utilisées comme bateau de sauvetage. Les conseils d'entretien et de réparation dispensés par les inspecteurs sont, dans la majorité des cas, bien respectés.

Au lendemain de l'inspection 2005, notre flotte comprend 87 embarcations au total, en augmentation d'une unité par rapport à 2004 (mise en service de la Libellule IV à Nyon). Suite à la mutation de Nadine à la section de Montreux de la catégorie des unités d'intervention à celle des canots, la flotte de la SISL est constituée de 19 vedettes, 26 unités d'intervention et de 42 canots.

COURS ET FORMATION

Ce secteur de nos activités assure de manière efficace aux sauveteurs du Léman une préparation optimale et complète l'instruction dispensée à l'intérieur des sections. Le cours de sauvetage motorisé 2005, a malheureusement été reporté mais semble assuré cette année.

Les cours de soins décentralisés, axés sur la préparation de la Fête Centrale, ont été reconduits et évoluent dans leur contenu en même temps que le font les organismes de secours internationaux. Notre crédibilité est à ce prix. Il est important qu'un sauveteur soit secouriste, un peu ou beaucoup, mais reste d'abord sauveteur. La commission formation se renforce par l'arrivée de nouveaux membres, à savoir Sandra COSTANTINI pour le futur de la SISL et les juniors, et Eddy STREIT qui reprend le leadership de l'organisation de la journée de sauvetage motorisé. Le 9 avril 2005, à Nyon, a eu lieu une session d'examen pour l'obtention du brevet I. Sur les 54 candidats qui étaient inscrits, nous pouvons compter 36 nouveaux brevetés. Le 30 avril, à Lausanne, s'est déroulée une session de brevets II première partie. 2 candidats étaient inscrits et ont réussi l'examen. Le 12 novembre, à Nyon, 2 candidats se sont présentés à une session d'examen pour l'obtention du brevet II seconde partie. Ils ont réussi leur examen. Il s'agit d' Angéline JACCARD de la section de Coppet et Marc GEBHARD de la section de Nyon. Durant toute l'année, des tests de sauvetage ont été passés dans différentes sections grâce à Cully, Pully, Rivaz et Vevey-Sentinelles. Ainsi 25 tests I, 21 tests II et 19 tests III ont été délivrés.

INTERVENTIONS ET SURVEILLANCES

A la lecture des statistiques communiquées par les sections, à l'exception de deux, on constate que, comme chaque année, les sauveteurs du Léman prennent une part prépondérante pour assurer la sécurité et le secours des navigateurs. En 2005, ce ne sont pas moins de 633 interventions qui ont été recensées. C'est une diminution de 40 cas. L'explication est probablement à chercher dans une météo défavorable à la navigation, ou découle d'une prudence accrue des plaisanciers. Le nombre de cas graves a passé de 39 en 2004, à 34 cette année. Le cas grave est déterminé par le fait que l'embarcation est réellement en danger immédiat, ceci étant laissé à l'appréciation des équipes de sauvetage. 1210 personnes ont été assistées contre 1258 en 2004. L'hospitalisation et le décès de personnes sont considérés dans nos statistiques également comme des cas graves. Il y en eut 61 en 2005. Lors de ces interventions, nous avons porté assistance à 55 planches à voile (-17), 74 dériveurs (-2), 95 lestés (-20), 67 multicoques (+21), 211 canots à moteur (+2), 126 divers (-8), soit avions, montgolfières, parapentes, engins de plage, animaux et autres objets. Les fausses alarmes sont en légère diminution (-5), mais se montent tout de même à 90. La surveillance des diverses régates lémaniques a occupé les sections à 268 occasions (+19), les autres manifestations nécessitant 140 présences sur l'eau. Le total cumulé de l'activité des sections SISL se monte donc à 1405 jours (-58) de services rendus. Les deux violentes tempêtes de juillet et août n'ont heureusement, pas fait enfler ces statistiques. 2005 est restée une année semblable à la moyenne. Ces activités ont exigé des sections l'achat de

55498 litres de carburant, soit une diminution d'environ 650 litres. Ce poste grève particulièrement le budget des sections, et un conseiller national l'a bien compris, lui qui, par voie de motion, a demandé la suppression de la taxe sur les carburants pour la SISL. Une ristourne de 50000.- environ apparaît, du moins pour l'instant, insupportable par le budget de la Confédération. Ces chiffres démontrent que la prévention et l'assistance offerts par les bénévoles des sauvetages lémaniques sont des activités qui nécessitent de la part des membres un engagement toujours plus important.

RELATIONS EXTERIEURES



Notre président M. Detrey et M. F. Celerier

Notre société entretient d'excellents rapports avec la Société Nationale de Sauvetage en Mer et nous avons été conviés à assister à l'Assemblée générale en avril 2005 à Paris. Entrer au Sénat n'est pas facile, mais c'est un privilège. C'est aujourd'hui le Contre-amiral M. François Celerier, Inspecteur général pour la Manche, qui représente le Vice-amiral M. Yves Lagane, nouveau Président de la SNSM et qui participe à nos débats. Nous lui souhaitons un excellent séjour au bord du Léman. Les sociétés du lac de Neuchâtel nous font également le plaisir d'être présentes à cette assemblée.

Nous rencontrons, à intervalles réguliers, les divers organes politiques ou techniques cantonaux ainsi que les services de secours savoyards, afin de parler des problèmes qui nous sont communs. L'élaboration et la mise en application du plan multilatéral de secours nous a permis de mieux nous connaître, ce qui sera un plus certain en cas d'utilisation réelle.

Plusieurs sections ayant des contacts privilégiés avec d'autres instances que celles connues du Comité central, la SISL est présente partout où elle doit l'être en dehors du Léman, preuve en est la réalisation en cours d'un espace "Sauveteurs du Lac" au Musée du Léman à Nyon, qui sera inauguré le 2 juillet de cette année. Son financement a été assuré conjointement par des fonds de la SISL, des communes, d'entreprises, et avec l'aide importante de la Loterie Romande.

Les médias ont contribué à faire connaître nos activités dans le grand public, mais un effort reste à faire. Le responsable "Presse" ne ménage pas ses efforts et, si notre activité n'est pas en cause, force est de reconnaître qu'elle est peu médiatique... mais tellement utile.

Chaque année qui passe nous amène, au travers de l'évolution de notre société, son lot de nouveaux problèmes qui n'ont plus de commune mesure avec les soucis de nos prédécesseurs. La société actuelle formée d'une armée de procéduriers et de juristes est de moins en moins vivable pour les bénévoles que nous sommes. Aussi, nous pouvons féliciter tous les membres de la SISL, qui tiennent le cap contre vents et marées et font du sauvetage du Léman, une société bien vivante et reconnue.

Les bénévoles s'adaptent-ils plus vite et mieux que les professionnels? C'est une question, pas tout à fait une certitude.

Le Président central, Michel Detrey